

 United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017  
TEL.: 1 (212) 457-1265 • FAX: 1 (212) 457-4041

COUNTER-TERRORISM COMMITTEE  
EXECUTIVE DIRECTORATE

**Symposium Afrique-océan Indien (AFI) sur la sécurité de l'aviation Réunion  
sur la sûreté de l'aviation (Dakar, Sénégal, 28 Mai 2014)**

**Message de M. Jean-Paul Laborde, Directeur exécutif de la Direction  
exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT)**

**Monsieur le Président de la Commission Africaine de l'aviation civile, le Commandant de l'air  
Kwame Mamphay,**

**Monsieur le Secrétaire général de l'OACI, Raymond Benjamin,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes tous parfaitement conscients des problèmes sécuritaires que rencontre l'Afrique, et plus particulièrement certains États membres et certaines sous-régions. L'expansion des activités des groupes terroristes, notamment ceux affiliés à Al-Qaida, menace non seulement les États membres et les sous régions concernées, mais le continent dans son ensemble et, en raison du caractère global de notre réseau de transport aérien, le monde entier. Les États africains sont confrontés à une menace terroriste transnationale aigüe, qui impose par conséquent de mettre en place de manière concertée des réponses régionales coordonnées. De plus, L'aviation civile de ces États membres a enregistré et continuera d'enregistrer une croissance importante de son exploitation. Cette croissance aide à soutenir et encourager le commerce international et le tourisme, soulignant le potentiel qui s'offre à l'ensemble du continent africain d'un renforcement de son développement économique et social. Afin de continuer à encourager et nourrir ce potentiel, la DECT, en plein accord avec l'OACI, reconnaît pleinement l'impératif de plus de développement de systèmes durables de sûreté et de facilitation aériennes en Afrique et soutient pleinement les initiatives qui seront proposées au cours de cette réunion d'aujourd'hui.

De leur côté, les États africains, pleinement conscients de ces défis, ont fait des progrès en mettant en œuvre un grand nombre de mesures pour lutter contre le terrorisme, en conformité avec la résolution 1373 (2001) ; celles-ci portent notamment sur un renforcement et supervision des systèmes de sûreté de leur aviation civile nationale. Toutefois, la compilation des résultats des audits du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) de l'OACI sur une période de plus de dix ans, mais aussi les évaluations des pays et visites réalisées par la DECT pour le compte du Comité contre le terrorisme, continuent de démontrer que des déficiences importantes et des défis perdurent. S'agissant plus particulièrement du continent africain, la conformité des Etats membres avec l'Annexe 17 – *Sûreté* et les dispositions relatives à la sûreté de l'Annexe 9 - *Facilitation*», ainsi que la mise en œuvre des éléments cruciaux d'un système de supervision de la sûreté de l'aviation civile, ont besoin d'être améliorés sans plus attendre.

**De par son mandat, la DECT est conduite à collaborer avec un grand nombre d`organisations internationales, régionales et sous régionales pour tenter de répondre aux défis auxquels sont confrontés les États dans la mise en œuvre efficace des mesures contre le terrorisme. Elle continue à travailler en étroite collaboration avec l`OACI, l`agence responsable du développement des *normes et pratiques recommandées* (SARP) sur la sûreté aérienne et la facilitation, tels que détaillées dans les annexes pertinentes à la Convention de Chicago. La DECT coopère également de manière étroite avec de nombreuses autres organisations et États donateurs.**

**La DECT soutient pleinement l`action de l`OACI pour le développement et surtout la mise en œuvre par les États des plans d`action correctrice (CAP), destinés à résoudre les conclusions et les recommandations relatives aux déficiences identifiées à l`occasion des audits USAP des États membres. De plus, la DECT est prête à renforcer sa coopération existante avec l`OACI pour faciliter et coordonner l`assistance et l`expertise technique nécessaires au renforcement des capacités des États membres qui en ont besoin. Il existe un grand nombre d`exemples de cette coopération. L`un des plus récents reste celui de la participation, en avril dernier à New York, du Secrétaire général de l`OACI, M. Raymond Benjamin et du Secrétaire General d`INTERPOL, à une réunion d`information du Comité contre le terrorisme auprès de l`ensemble des Missions permanentes des États Membres aux Nations Unies sur les questions des systèmes de gestion de l`identification des voyageurs et de la sécurité des documents de voyage. À cet égard, la DECT et l`OACI ont travaillé de concert pour promouvoir et favoriser l`adoption par les États membres des documents de voyage lisibles en machine, et mettre en œuvre la stratégie du Programme d`identification des voyageurs, également baptisée *stratégie TRIP de l`OACI*, avec laquelle vous serez tous amenés à vous familiariser.**

**Il s`agit là d`un exemple bien clair qui illustre que les objectifs à la fois du Comité contre le terrorisme et de l`OACI sont atteints par le biais d`une étroite coopération et des efforts coordonnés pour permettre aux États membres de remplir leurs obligations telles que définies par la résolution 1373 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations Unies et la Convention de Chicago et ses Annexes, qui convergent dans la mise en place de mesure de lutte contre le terrorisme.**

**La DECT souhaite rester étroitement associée à l`action de l`OACI pour identifier les secteurs où une amélioration de la sûreté de l`aviation et des systèmes de supervision des États membres s`avère nécessaire, et pour faciliter et coordonner de manière efficace la fourniture d`assistance technique et des initiatives destinées au renforcement des capacités des États membres qui en ont le plus besoin.**

**En conclusion, permettez-moi de vous renouveler une fois encore l`entier soutien de la DECT à la proposition qui va vous être présentée aujourd`hui à l`occasion de cette réunion sur la sûreté, organisée conjointement par la CAFAC et l`OACI, et qui vise à l`adoption d`un plan pour l`amélioration de la sûreté et de la facilitation de l`aviation civile en Afrique ; vous pouvez également compter sur le dévouement de la DECT pour aider dans la mise en œuvre de ce plan.**

**J`en profite pour vous souhaiter à tous une fructueuse réunion et me réjouis de pouvoir prendre connaissance de vos conclusions aujourd`hui afin qu`ensemble, nous puissions contribuer à la croissance actuelle et future de l`aviation civile en Afrique, dans le cadre d`un environnement hautement sécurisé et efficace.**